



Carrefour Market Sud-est

Comment peut-on encore être à La CFDT ?

Voici comment les élus CFDT agissent à Carrefour Market du sud-est :

- Les élus CFDT assistent la direction lors des entretiens à éventuelles sanctions disciplinaires et reprochent aux salariés convoqués les fautes présumées. (élus de **Marseille Belle de Mai, Montpellier Jacques Cœur** par exemple)
- Les élus CFDT attestent contre les salariés pour aider la direction à licencier (**élus de Nice Californie** entre autre)
- Les élus CFDT aident la direction à se débarrasser des salariés qui veulent faire valoir leur droit :
 - non titularisation d'un **poste au Tignet**. (Procès en cours).
 - Licenciement d'un salarié à Nice Californie (Procès en cours).
 - Harcèlements sur plusieurs salariés à Pierrelatte (Procès en cours).
- Les élus CFDT sont représentés par une élue, surnommé « la reine mère » :
 - « La reine mère » exige de ses élus de soutenir en tout point la direction au comité d'entreprise où exige à certaines élues le silence absolu (Voir PV).
 - « la reine mère » reproche, lors de ses visites magasins, l'utilisation du portable à certains salariés et essaie de les faire sanctionner (exemple à Montélimar, à Tournon.)
- « La reine mère » demande à la direction de lui trouver des candidats dans les magasins (Marseille Saint Barnabé en 2013) et promet la disparition de la CGT dans l'établissement : **Comment croyez-vous que la CFDT arrive à avoir des candidats et des élus dans 90% des magasins sans même aller voir les salariés dans les magasins (exemple pour 2015 élections DP Marseille Tasso, CHSCT : Cannes la Bocca, Mougins Refuges, Briançon etc..) ?**
- Les élus CFDT demande à la direction, en comité d'entreprise voir PV de octobre 2015, de sanctionner les salariés qui ne portent pas de chaussures de sécurité.
- La CFDT (avec l'aide de FO) essaie de supprimer en douce le volontariat pour le travail des jours fériés et des dimanches, la CGT annule cet accord au tribunal.

Réagissez avant qu'il ne soit trop tard :

Envoyer votre bulletin de désyndicalisation et bloquer les prélèvements si la CFDT le refuse (voir verso)

Bulletin de Désyndicalisation De la CFDT



Chers futurs ex-camarades



Je, soussigné.....(Ajoutez votre nom), souhaite résilier mon adhésion à la CFDT car le cumul des trahisons devient insupportable et car je ne reconnais pas un syndicalisme qui accompagne les reculs sociaux au lieu de les combattre :

- **Signature de la loi El Khomri dite « loi travail »** : Cette loi remet en cause le code du travail et les différents accords de branche en inversant la hiérarchie des normes. Pour résumer, le code du travail était une base commune pour tous les salariés, c'était un minimum pour tous. Avec la loi travail le code du travail va disparaître.

Comportement des élus CFDT à Carrefour Market qui assiste la direction contre les intérêts des salariés (voir au recto).

- **Signature de l'accord national interprofessionnel(ANI) le 11 janvier 2013** :
(Mobilité géographique et professionnelle obligatoires, baisse des salaires ou variation du temps de travail en période de conjoncture basse, CDI « intermittents ») et externe (simplification des procédures de licenciement collectif) tout en voyant leurs risques juridiques reculer (les salariés n'auront plus que deux ans pour saisir les prud'hommes contre cinq actuellement ; l'intervention des juges en cas de licenciement sera très limitée).
- Retraite complémentaire, signature en 2015 d'un accord déséquilibré :
Cet accord incite les salariés à travailler une année de plus à partir de 2019, une fois réunies les conditions d'une retraite à taux plein. Sinon, ils subiront une décote de 10% de leur pension complémentaire pendant deux, voire trois ans.

Courrier à envoyer au siège social de la CFDT 4 boulevard de la Villette 75019 Paris